



Malvési

Une réunion de concertation mais sans la CGT !

Comme vous le savez en lisant nos tracts sur le devenir de Malvési, la direction de l'établissement sous couvert de la direction générale a décidé de mettre en place un lock-out (grève patronale) en suspendant les contrats de travail de 95 salariés. 95 salariés, dont l'employeur, le groupe AREVA leader mondial du « dialogue social » a interdit l'accès au site sur un motif sans fondement.

Mais aujourd'hui, le groupe nous proposait une réunion de concertation sur l'avenir de Malvési et non pas une séance de négociation pour sortir du conflit.

Alors que seule la CGT sur Malvési est aux cotés des salariés, toutes les organisations syndicales ont été conviées à cette réunion d'échange.

Notre délégation CGT était composée du coordinateur CGT AREVA, du coordinateur CGT Tricastin et de son adjoint accompagnés de représentants CGT du site de Malvési qui du fait de leur suspension de contrat de travail ne pouvaient à eux seuls porter la position de la CGT. La direction en leur suspendant leur contrat a aussi suspendu leur mandat de représentant du personnel.

La direction du Tricastin, prétextant une délégation CGT en surnombre, a préféré demander à la CGT de quitter la table ronde.

Une table ronde MAIS pour quoi faire, une nouvelle mascarade de dialogue social !

La réunion s'est donc certainement tenue mais sans l'organisation syndicale largement majoritaire sur Malvési. Mais surtout sans le syndicat qui demande expressément que la direction présente son projet d'activité pour les années 2017, 2018, 2019.

Sur le site du Tricastin, une nouvelle unité de production d'UF6 doit être construite et dans l'attente, l'activité de Malvési sera divisée par 4. Des scénarii devaient être présentés au CE et CHSCT en novembre 2016 et ont été repoussés à de multiples reprises.

Dans les options transitoires, il y a : activités de démantèlement, reprise de sous traitance, chômage technique,...

Alors que le chômage technique n'était qu'une option ultime pour la période de transition 2017-2019, **lors du CE du 2 mars 2017, la direction en catimini annonce le recours à de longue période du chômage technique.**

Et là se pose d'autres questions :

- Chômage technique mais rémunéré comment ? Qu'advierait-il des droits à congés et CET ?...

Mais encore une fois, la direction au lieu de dire les choses clairement à tenter de cacher la vérité aux salariés.

Alors que les salariés de Malvési et la CGT ont des propositions pour la transition 2017-2019, notamment profiter de la période pour remettre en état les installations en piteux état et renforcer les compétences du site.

Quoiqu'il arrive, la CGT n'acceptera aucun licenciement durant la période transition.

La CGT revendique le maintien total du salaire pendant les périodes de chômage technique

Nous avons à faire aujourd'hui à une direction sans tabou, prête à tout pour faire plier les salariés et les organisations syndicales. Solutions de la direction qui n'ont fait que nous conduire collectivement dans une impasse tant en terme de maintien des compétences, d'effectifs que de conditions de travail de sûreté et de sécurité. Une direction qui préfère provoquer que résoudre dans la concertation ou la négociation les problèmes.

A la CGT, il est hors de question de se coucher devant le diktat d'une direction imbue d'elle-même, qui se « gave », qui transgresse les règles du code du travail sur la suspension des contrats de travail et qui se moque du devenir des salariés et des usines.

La direction joue le pourrissement de la situation et tente de lever les salariés les uns contre les autres, alors qu'elle est l'unique responsable de l'impasse concernant les salariés de Malvési.

Sans résolution rapide du sujet Malvési, la direction va, par son entêtement, mettre les salariés de la conversion du Tricastin en très grande difficulté.

Aujourd'hui c'est Malvési, mais demain ça sera quel site, quel salarié ?